

sionnés ne représentent peut-être pas suffisamment d'électeurs—il y a en environ un million—ou peut-être est-ce plus facile de remédier à des problèmes plus urgents. Néanmoins, je m'intéresse vivement à la question et je ne m'excuse pas de l'avoir soulevée. J'estime qu'on devrait fournir des médicaments à titre gratuit à bon nombre de bénéficiaires du supplément. Il importe autant de leur éviter un séjour à l'hôpital grâce à des médicaments que de payer leurs frais d'hospitalisation. Peut-être est-ce parce qu'on les confie aux hôpitaux que les frais d'hospitalisation augmentent. Il arrive que des malades n'aient que leur pension de vieillesse...

**M. le vice-président:** A l'ordre. Je regrette d'interrompre le député, mais son temps de parole est écoulé.

**Des voix:** Poursuivez.

**M. le vice-président:** Le comité est-il d'accord?

**Des voix:** D'accord.

**M. Rynard:** Je remercie de tout cœur le comité. J'en ai encore pour une minute ou deux seulement. Je le répète, un grand nombre de personnes âgées ont besoin d'antibiotiques et, en général, de médicaments contre les maladies cardio-vasculaires et ainsi de suite qui sont coûteux. Ces médicaments doivent être pris chaque jour.

Le ministre qui est un excellent homme comprend, je crois, le problème. Je me demande si les provinces ne pourraient pas acquitter en partie le coût des médicaments pour qu'ils soient mis à la disposition des intéressés. Le ministre vient de ma province. Il sait donc que pour 28 p. 100 des habitants de l'Ontario, le coût des médicaments est acquitté par l'OMSIP ou, en partie, pris en charge. Si mes chiffres sont faux, on peut me corriger, mais je crois qu'ils sont justes.

Un tel programme nécessite l'augmentation du pouvoir d'achat dans le domaine des médicaments. Le gouvernement fédéral devrait pour cela s'associer avec les provinces. Mais peut-être le ministre soulèvera-t-il cette question lorsqu'il rencontrera les ministres de la Santé des différentes provinces. L'élaboration d'un pareil programme rendrait beaucoup plus facile l'existence de nos pensionnés de la vieillesse et des autres retraités qui sont à la limite de la pauvreté.

**M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Monsieur le président, j'aimerais me joindre au député de Simcoe-Nord pour féliciter le

ministre de la Santé nationale et du Bien-être social de sa nomination. Il sait qu'à mon avis son ministère est l'un des plus importants; je suis sûr également qu'il se rend compte des responsabilités de son poste et du privilège qui lui a été accordé. J'ai été fort amusé par une anecdote qu'il a racontée dans un des premiers discours suivant sa nomination: dès le premier soir de sa nomination, il est allé au bureau pour travailler et apparemment le gardien de nuit n'a pas voulu le laisser entrer dans l'édifice, lui trouvant sans doute l'air louche d'un agitateur.

Je mentionne cela, monsieur le président, car j'espère qu'il est vraiment un agitateur. Pendant six ans, l'honorable représentant a fait partie de divers cénacles et de diverses chapelles qui ont fait de leur mieux pour amener le parti libéral à renoncer à son allure de tortue. Il était un des activistes qui voulaient inaugurer le régime d'assurance frais médicaux le 1<sup>er</sup> juillet 1967, plutôt qu'en 1968. Bien qu'il soit maintenant devenu Honorable gros comme le bras et membre du cabinet, j'espère qu'il continuera à faire de l'agitation en faveur d'autres progrès dans ce domaine très important.

Pendant que m'occupent ces subtilités, monsieur le président, que j'exprime avec chaleur et sincérité, je voudrais rappeler au ministre le grand privilège dont il jouit en présidant un ministère où tant de personnes compétentes et dévouées travaillent pour lui. Certaines d'entre elles se trouvent dans la galerie et écoutent mes paroles, mais il y a, en outre, à tous les échelons du ministère, des fonctionnaires dévoués et assidus qui ont joué un rôle très important dans l'élaboration des programmes qui ont donné à ce ministère l'importance qu'il possède dans la vie de notre pays.

J'ai déjà donné une indication grâce à laquelle le ministre n'ignore pas que je trouve toujours le temps de lire quelques-uns de ses discours. Je ne les lis pas tous. Il n'y a que 24 heures dans une journée et j'ignore comment il fait pour en écrire autant. Ils sont d'une qualité telle que je soupçonne que certains rédacteurs de discours de son ministère qui ont aidé des ministres précédents ont été retenus, et je m'en réjouis.

● (12.40 p.m.)

Une chose m'inquiète dans certains de ses discours. Le premier ministre, tant au Parlement qu'ailleurs, en a lui-même parlé. Voici: tous nos programmes, dit-on, font l'objet d'un examen critique en vue d'être réévalués, peut-être modifiés ou même supprimés s'ils ne sont